Envoyé en préfecture le 02/09/2026
Reçu en préfecture le 02/09/2026
Publié le
ID : 022-212202048-20260831-2026_08_31_02-DE

Extrait du registre des délibérations
Conseil Municipal de PLOEZAL
Séance du 31 aout 2026

Date convocation : 20 aout 2026	Le trente et un aout deux mille vingt-six, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de **Monsieur Guy CONNAN, Maire.**
Membres : En exercice : 15 Présents : 13 Votants : 15	**Etaient présents :** Guy CONNAN, Marie Christine BINOT, Katia RABE, Philippe DURANTI, Anne LAZAREVITCH, Mauro Giuseppe LECCACORVI ; Marion LE FLEM, Jacques LE HONSEC, Pierre LE BARS, Viviane LE GOFF, Sébastien LE MINOUX ; Anthony ROBINARD et Brigitte LE BAIL. **Excusés :** Yannick CARMIGNAC qui donne procuration à Viviane LE GOFF ; Murielle TATARA-VIVILLE qui donne procuration à Anne LAZAREVITCH. **Secrétaire de séance** : Katia RABE

2026_08_30_02 OBJET : **Règlement intérieur du conseil municipal**

M. le maire fait lecture du règlement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, **à l'unanimité,**

APPROUVE le règlement intérieur du conseil municipal pour la mandature 2026/2032, joint à la présente délibération.

Fait et délibéré, les lieux, jour et mois en an susdits
Pour copie conforme
Le Maire - M. Guy CONNAN

Le secrétaire de Séance,
Mme Katia RABE

MAIRIE DE PLOËZAL (22)